

ACTION URGENTE

EXTERNE ÉF-AI - AU 97 0019 - MDE 30/06/97

Information complémentaire sur l'AU 12/97

"Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées

ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

"DISPARITION"/ Crainte de torture/prisonnier d'opinion

TUNISIE Amar Amroussia (37 ans), instituteur

---

Londres, le 16 janvier 1997

Amar Amroussia, qui est originaire de Gafsa, a été remis en liberté dans la nuit du 14 janvier 1997. Il avait été arrêté près de son domicile dans la matinée du 13 janvier alors qu'il revenait du jardin d'enfants où il été allé chercher l'une de ses petites filles.

Aucune action complémentaire n'est requise en ce qui concerne le réseau des Actions urgentes. Tous nos remerciements à ceux qui ont participé à cette action.